



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUILLET 2024

Liste des délibérations examinées en séance

Article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Affichée 26/07/2024 et mise en ligne sur le site internet de la commune www.semussac.fr

	LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUILLET 2024	
DELIBERATION N°	TITRE	
D48/2024	Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	ACTE
D49/2024	Approbation rapport annuel SEMIS exercice 2022 Programme 122 : SEMUSSAC 14 logements locatifs.	ACTE
D50/2024	Lotissement Le Soleil Levant : Remboursement panneaux de rue	APPROUVEE
D51/2024	Convention pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau implanté sur le pylône d'éclairage du parking du stade de foot situé rue Fief de la Montagne.	APPROUVEE
D52/2024	Dossier disciplinaire. Requête en annulation devant le Tribunal Administratif - Autorisation du Maire à ester en justice - Désignation d'un avocat.	APPROUVEE
D53/2024	Mise à jour de la convention de mise à disposition des bâtiments communaux utilisés par le SIVOM enfance jeunesse de l'Estuaire.	APPROUVEE
D54/2024	Sentiers des arts- Convention d'occupation temporaire de l'espace public et de mise à disposition d'un local communal	APPROUVEE
D55/2024	Tarification sociale cantine scolaire	APPROUVEE
D56/2024	Avis sur le Schéma de Cohérence territoriale de la Communauté d'Agglomération Royan	APPROUVEE
D57/2024	Avancements de grade 2024 – Créations de postes et mise à jour du tableau des effectifs.	APPROUVEE
D58/2024	Personnel : Indemnisation horaire des travaux supplémentaires pour élections (IHTS)	AJOURNEE
D59/2024	Personnel : Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)	AJOURNEE
D60/2024	Annulation d'un titre de recette émis sur l'exercice 2023	APPROUVEE
D61/2024	Demande de subvention au titre fonds départemental d'aide pour les locaux scolaires du 1 ^{er} degré	APPROUVEE
D62/2024	Demande de subvention au titre du fonds départemental de revitalisation.	APPROUVEE

Michèle CARRE,
Le Maire

